

# Le saviez-vous ?



**180 000**

**élèves**

fréquentent les services de restauration et d'hébergement des lycées de la région



**26 millions**

de repas par an



**255**

cuisines



**9,50 €**

Le coût réel de production d'un repas



**60%**

de produits régionaux dont

**30%**

de produits Bio

Madame, Monsieur, Chers Parents,

La restauration scolaire demeure un enjeu majeur pour la Région. Chaque année, 26 millions de repas sont préparés pour les 180 000 lycéennes et lycéens accueillis dans les établissements dont la Région assure la gestion. Près de 900 agents régionaux sont mobilisés quotidiennement pour proposer des repas complets, équilibrés et adaptés aux besoins des jeunes.

Afin de garantir un accès équitable au service de restauration scolaire, la Région Nouvelle-Aquitaine met en place une tarification solidaire fondée sur les revenus des familles. Engagée depuis 2022 dans une phase expérimentale et déjà en œuvre dans 8 départements, la Région généralisera la tarification solidaire à l'ensemble des lycées de Nouvelle-Aquitaine à compter de la rentrée de septembre 2026.

La nouvelle grille propose 11 tarifs progressifs, construits à partir du quotient familial et de la composition du foyer, pour refléter au plus juste la situation de chaque famille. Grâce à cette approche plus fine et plus équitable, le prix du repas s'échelonne de 2,30€ à 5,50€ selon les ressources. **La Région continue d'assumer une part très importante du coût de la restauration — car ces prix ne couvrent qu'entre 24 % et 58 % du coût réel d'un repas — afin de garantir à tous les élèves un accès à une restauration de qualité à un tarif maîtrisé.**

Première région agricole de France, la Nouvelle-Aquitaine place l'alimentation de qualité au cœur de son action dans les lycées. Les équipes des lycées sont ainsi accompagnées pour intégrer davantage de produits locaux et issus de l'agriculture biologique dans les menus. La lutte contre le gaspillage alimentaire constitue également un axe majeur de l'action régionale : un plan d'action spécifique est déployé dans les lycées, mobilisant élèves et agents autour d'initiatives concrètes pour réduire les déchets, mieux valoriser les ressources et adopter des pratiques plus responsables au quotidien.

Toutes ces actions renforcent la justice sociale et offrent à chaque famille un service de restauration scolaire de qualité, accessible et durable.

Vous trouverez au dos de ce courrier l'ensemble des informations relatives à la tarification solidaire et à la grille tarifaire. L'inscription en ligne, obligatoire pour se voir appliquer le tarif adapté, sera ouverte à partir du lundi 24 août 2026 sur le site régional : [tarificationsolidaire.lycees.nouvelle-aquitaine.pro](http://tarificationsolidaire.lycees.nouvelle-aquitaine.pro)

À défaut d'inscription, le tarif le plus élevé serait automatiquement appliqué.

Vous retrouverez également toutes les informations pratiques sur le site dédié aux politiques jeunesse de la Région : [naqui.fr/tarification-solidaire](http://naqui.fr/tarification-solidaire)

Nous vous prions de croire, Madame, Monsieur, Chers Parents, à l'assurance de notre considération distinguée.

**Alain ROUSSET**  
Président du Conseil régional

**Jean-Louis NEMBRINI**  
Vice-Président